



BON DE CESSION DE PROPRIETE

APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES
1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à remettre au client

Création du dossier: 09/03/18 à 11h43

Numéro de bon de cession du repreneur: FNA0001073680

Numéro de dossier GUPT : 00010080



00010080

Reprise réalisée ce jour dans le magasin : CREIL

Adresse de magasin :
ZAC DU BOIS DES FENETRES
RUE DE L'EGLISE
60740 ST MAXIMIN
Téléphone : 03 44 28 83 55

Numéro de transaction :	FNA0001073680
Type d'appareil:	Mobile
Marque :	Samsung
Modèle :	Galaxy A3 SM-A310F 2016
Montant de la reprise TTC :	39.00 €
Diagnostic:	<ul style="list-style-type: none"> - Le produit est-il fonctionnel ? Oui - Le produit est réinitialisé ou n'est pas bloqué par un code d'accès ? Oui - L'option "Localiser mon mobile" est-elle activée ? Non

Numéro d'IMEI du produit :



358979079549351

Civilité :	Mr	Adresse :	4 rue de la porte vaillant
Nom :	thevenin	Code postal :	60300
Prénom :	francoise	Ville :	avilly saint leonard
Numéro de tel :	0672086445	Pays :	France
Email :	theveninfrancoise@orange.fr		

- Je reconnais avoir pris connaissance et respecter les Conditions Générales de Reprise.
- Je confirme que le produit technique remis à la FNAC a été obtenu licitement et que j'en suis propriétaire, qu'il ne fait pas l'objet d'une déclaration de perte ou de vol.
- Je reconnais qu'une fois remis, le Produit ne pourra être récupéré ainsi que les éventuelles données qui auraient pu être laissées.
- Je confirme avoir supprimé toutes les données ou informations personnelles et éventuellement confidentielles contenus dans le Produit ou retiré tout élément de type carte SIM ou data notamment.

Fait en deux exemplaires dont un remis au Client

Code Magasin: 6909
Code du vendeur: nathan
Cachet du magasin:

Le propriétaire du bien: francoise thevenin

Date et signature avec la mention "lu et approuvé" :

"Lu et approuvé" le 09.03.18

Cadre réservé à : fnac-reprisemobilecash



FNA0001073680

Cadre réservé à Logistique :

Numéro de dossier :



FNA0001073680